

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

- Dossier : 2/3
la CCF est ouverte !



- La fin d'année
 en photo 6/7
- La doyenne
 est centenaire 9
- La déviation 10
 C'est pour avril !
- Jumelage 12
 Au cœur des échanges



ATTENTION !

Désormais, les publications municipales seront expédiées par voie postale. Merci de vérifier votre adresse. Si elle est inexacte, incomplète ou si vous n'avez pas été destinataire de ces publications, veuillez le signaler au secrétariat de la Mairie ou par mail.

communication@mairie-bouloc.fr

2013 : Les Vœux du Maire

Une nouvelle année annonce traditionnellement l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux. Alors, en premier lieu, je suis heureux de vous adresser en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale nos vœux les plus chaleureux et sincères pour l'année 2013. Que cette nouvelle année vous apporte à vous, à toute votre famille ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de la joie, du bonheur, de la réussite et une bonne santé.

Dans le contexte de crise économique, financière et sociale que nous traversons, je ne peux que souhaiter que cette nouvelle année, malgré des prévisions plutôt pessimistes, soit porteuse d'espoir, de réussite et que nos projets collectifs et individuels aboutissent. Les communes n'échappent pas aux inquiétudes du moment et nous devons faire face à des mesures contraignantes qui viennent financièrement impacter l'équilibre de notre budget. Après la réforme de la taxe professionnelle qui nous prive définitivement de recettes conséquentes non compensées, c'est la réduction des dotations de l'État qui vient aggraver la situation financière des communes. De la même façon que les ménages, les collectivités territoriales se doivent de participer à l'effort national en cette période difficile que traverse notre pays. Nous devons donc poursuivre une gestion, plus que jamais rigoureuse et économe, mais avec un objectif, maintenir un service public de proximité de qualité.

Malgré tout, Bouloc doit continuer son développement raisonné en poursuivant l'accueil de nouveaux Boulocains et nous devons répondre à leurs besoins et aux attentes de l'ensemble de la population. Notre responsabilité d'élus est bien de regarder l'avenir de notre commune qui s'inscrit dans un bassin de vie en plein développement.

Dans cet esprit, Bouloc fait partie de la Communauté de Communes du Frontonnais qui est créée depuis quelques jours.



L'année 2013 sera aussi porteuse d'espoir pour cette nouvelle structure intercommunale qui a pour objectif de mutualiser les moyens et d'accroître la solidarité fiscale sur son territoire qui comprend dix communes et regroupe plus de 23 000 habitants. J'émet le souhait en cette période de vœux que cette Communauté de Communes du Frontonnais, réponde à toutes les espérances de son territoire, et qu'elle apporte aux Boulocains le bien-être auquel ils aspirent.

Christian FAURIE
 Maire de Bouloc et Président
 de la Communauté de Communes du
 Frontonnais

Les principales actions du Conseil Municipal pour l'année 2013

- Ouverture de la nouvelle voie de contournement, entre la zone commerciale et la route de Castelnaud.
- Démarrage des travaux de construction de la résidence « Fomberner » : 48 logements sociaux (25 pour personnes âgées non dépendantes et 23 pour des familles).
- Aménagement du chemin piétonnier et piste cyclable (2^e tranche) sur la route de Castelnaud (570 mètres).
- Engagement de la souscription pour les travaux de restauration du retable de l'église (classé aux monuments historiques).
- Poursuite du projet de construction de la Maison des jeunes, au sein de la CCF.
- Rénovation des courts de tennis et de plusieurs équipements sur le complexe sportif.
- Lancement du projet d'extension de la bibliothèque municipale.
- Modernisation des moyens de paiement par la mise en place du paiement par carte sur Internet
- Simplification des démarches administratives des administrés par l'accès des formulaires sur Internet, etc.
- Extension du réseau d'assainissement collectif sur la route de Vacquiers sur une longueur de 725 mètres.

La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) est lancée !

↳ Représentation des communes

- Bouloc (4211 habitants) : 5 délégués
- Castelnau (5397 habitants) : 6 délégués
- Cépet (1491 habitants) : 3 délégués
- Fronton (5489 habitants) : 7 délégués
- Gargas (618 habitants) : 2 délégués
- Saint-Rustice (439 habitants) : 2 délégués
- Saint-Sauveur (1726 habitants) : 3 délégués
- Vacquiers (1313 habitants) : 2 délégués
- Villaudric (1396 habitants) : 3 délégués
- Villeneuve-lès-Bouloc (1026 habitants) : 2 délégués

« CCF », voici une nouvelle abréviation qui va devoir rentrer dans le langage commun des 23 000 habitants de la Communauté de Communes du Frontonnais. Depuis le 1er janvier 2013, Bouloc fait partie des dix communes qui se sont regroupées dans cette entité. L'intercommunalité ne date pas d'aujourd'hui mais, se rassembler pour unir ses forces, mettre des moyens en commun afin de réaliser des projets à l'échelle d'un vaste territoire, réfléchir ensemble sur des enjeux et des problèmes qui dépassent le cadre communal, voilà quelques raisons qui ont pu pousser les responsables locaux à travailler conjointement en laissant de côté les intérêts personnels et les clivages politiques.

35 conseillers issus de 10 communes pour 23 000 habitants

Sur les 35 conseillers communaux, 5 sont boulocains. Le nombre de délégués représentant chaque commune au Conseil Communautaire qui administrera la CCF, a été défini en fonction de la population tout en cherchant à préserver un certain équilibre entre les influences respectives des petites communes et des trois plus importantes en population.

5 représentants pour Bouloc... dont le Président !

Le mercredi 19 décembre 2012, lors d'une réunion d'installation du bureau, à la Maison des Vins et du Tourisme de Fronton, Christian Faurie, Maire de Bouloc, a été élu Président de la Communauté de Communes du Frontonnais. Très impliqué dans les travaux de préparation qui ont été engagés depuis plus d'un an, il fait partie des cinq élus boulocains qui seront au Conseil Communautaire. A ses côtés on retrouve Michel Portes (Maire-Adjoint aux Finances et Député Suppléant de la circonscription), Ghislaine Cabessut (Conseillère Municipale et Conseillère Générale du Canton de Fronton), Josette Fernandes (Maire-Adjoint en charge de l'Enfance et de la Jeunesse) et Alain Legrand (Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme).

Qu'est-ce que ça change pour les Boulocains ?

Pour mieux comprendre, il faut s'arrêter sur les compétences transférées. L'aménagement de l'espace et le développement économique sont des compétences obligatoirement transférées d'après la loi. La Communauté de Communes du Frontonnais a déterminé d'autres compétences

Une forte activité

Dès le premier jour de sa création, la Communauté de Communes du Frontonnais a une forte activité. Sur l'ensemble des 10 communes, 92 agents ont été transférés dans la nouvelle structure et plus de 70 agents communaux sont mis à sa disposition pour une partie de leur activité.





optionnelles : la voirie, l'action sociale, la protection de l'environnement, le logement, le développement touristique, les équipements culturels et sportifs.

Qu'est-ce que ça change dans votre quotidien ?

Une Communauté de Communes est une intercommunalité de projet. La loi de réforme territoriale l'a rendu obligatoire et à partir de juin 2013, il ne pourra donc plus y avoir de commune isolée dans le pays. L'objectif est de mutualiser les moyens et d'accroître la solidarité fiscale sur le nouveau territoire, afin de diminuer les coûts.

Une Communauté de Communes a un fonctionnement similaire à celui d'une commune puisqu'elle a une autonomie fiscale, mais avec des compétences limitées à celles qui lui ont été transférées. La commune de Bouloc a transféré plus de 860 000 € de charges dans la CCF. Désormais, les impôts locaux des Boulocains se répartiront entre la commune et la Communauté de Communes en fonction des charges transférées. Concrètement, les services rendus aux Boulocains vont être développés : service de l'emploi, école de musique, ...

4 sites différents

L'organisation opérationnelle est basée, en grande partie, sur les anciennes structures existantes du SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie de Bouloc) et du SIVOM (Ordures Ménagères de Fronton). Les services fonctionneront sur quatre sites différents : deux à Bouloc (Direction administrative - voirie et Urbanisme), et deux à Fronton (Pôle social et Ordures Ménagères).

Quel personnel et quel matériel est transféré ?

Quatre agents municipaux sont transférés complètement et ne travailleront plus pour la Mairie de Bouloc mais pour la Communauté de Communes du Frontonnais : la responsable du Relais Assistantes Maternelles (RAM), la personne qui s'occupe du portage des repas (agent de vie quotidienne), l'agent du service CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et un agent du service technique (voirie). De plus, près d'une vingtaine d'agents municipaux sont « mis à disposition » pour certaines tâches sur un temps de travail donné. Par ailleurs, du matériel, des véhicules et des bâtiments sont soit transférés, soit mis à disposition de la Communauté de Communes.

Quels sont les premiers projets concrets de la CCF ?

Des décisions et réalisations vont se concrétiser dès cette année. L'étude de deux aires d'accueil des gens du voyage (à Castelnau d'Estrétefonds et Fronton), l'harmonisation de la collecte des ordures ménagères, la généralisation du balayage mécanisé sur toutes les communes, l'harmonisation des modalités du service de portage des repas, l'extension du transport à la demande sur tout le territoire, la création de places supplémentaires en crèche, le lancement d'une nouvelle structure jeunesse intercommunale, la participation à l'étude sur le projet de piscines

Fiscalité

Une Communauté de Communes mutualise les moyens et les finances. Elle est autonome et perçoit un impôt qui est réparti entre la commune et la Communauté de Communes. Chaque Conseil Municipal a donc la possibilité de ne pas lever d'impôt supplémentaire et même d'abaisser les taux suite aux transferts de compétences. Ces derniers sont importants donc les charges financières aussi : 5 200 000 euros, pour l'ensemble des 10 communes, en excluant les ordures ménagères. Les charges transférées correspondent à la différence entre les dépenses et les recettes. C'est donc le montant de la fiscalité que la Communauté de Communes va devoir mettre en recouvrement à la place des communes membres.

intercommunales en partenariat avec le Pays Tolosan, l'organisation et le développement d'une école de musique d'intérêt communautaire, le recrutement d'un agent de police intercommunal pour les petites communes qui n'en dispose pas et l'engagement du Plan Local de l'Habitat. Le travail engagé en matière de voirie va se poursuivre sur les 10 communes avec 7 000 000 € de dépenses en 2013.

Les 5 conseillers communautaires de Bouloc



Restauration scolaire

Entre cantine et traiteur...

Chaque jour, pendant l'année scolaire, ce sont 480 repas qui sont servis, dont 330 repas préparés par le service de restauration, composé de 5 agents, sous la direction de Digna Gaillard. Ils sont servis :

- aux enfants (crèche, école élémentaire, centre de loisirs, Point Accueil Jeunes)
- à certains enseignants et employés communaux
- à domicile en faveur des personnes âgées pour Bouloc, Villeneuve les Bouloc et St Sauveur

À noter que l'école maternelle est approvisionnée depuis le mois de février 2012 par un prestataire, la société Martel de Rodez, qui fournit 150 repas quotidiennement.

Une commission composée d'élus, de la responsable de la restauration scolaire, de représentants de parents d'élèves et de l'ALAE, élabore tous les mois, les menus. Les fournisseurs locaux des denrées alimentaires sont privilégiés :

- des commerçants locaux pour le pain et la viande,
- des producteurs locaux pour les fruits et légumes issus de l'agriculture biologique ou raisonnée,
- des chaînes de distribution pour collectivités en épicerie et produits surgelés.



Soucieux de modifier les comportements alimentaires et de donner le goût de manger mieux, nous nous inscrivons aussi dans une démarche de prévention santé en rappelant notamment les bienfaits des fruits et légumes frais et en participant à diverses animations nationales ou même européennes.

Un fruit pour la récré

C'est une opération européenne, subventionnée à 50%

à laquelle nous participons depuis plusieurs années. Six distributions de fruits frais, hors repas de midi, et une animation doivent avoir lieu pendant un trimestre scolaire. Cette année, l'école élémentaire bénéficiera de 6 variétés différentes de pommes au cours du 1er trimestre 2013 (reine des reinettes, bertranne, granny, fuji, chantecler, canada). En avril, mai, juin, l'ALAE maternelle et l'école élémentaire dégusteront fraises, kiwis, poires, cerises, abricots, melons. Dans la majorité des cas, les fruits servis sont d'origine locale voire boulocaine, provenant de l'agriculture raisonnée ou BIO.



Produit sur son 31



Fruits, légumes, viande, volaille, légumes secs, produits laitiers provenant uniquement de Haute-Garonne

Deux repas test proposés par un groupement d'agriculteurs de Haute-Garonne ont été servis au mois de décembre. Pendant le 3^e trimestre scolaire, nous envisageons de commander un repas par semaine « Produit sur son 31 » Ainsi, nous participerions à la sauvegarde d'une exploitation agricole ou maraîchère.

Semaine du goût



Sucré, salé, amer, acide

Elle a lieu tous les ans au mois d'octobre depuis 1990. Elle a pour objectifs :

- D'éduquer au goût les consommateurs, notamment les enfants
- D'éduquer à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs
- D'encourager les comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable.

Cette année encore, les différentes saveurs ont été proposées au restaurant scolaire de Bouloc : amer (pamplemousse), acide (mousse au citron) sucré-salé (porc aux pruneaux) ainsi que des fromages inhabituels : bleu, chèvre.

Fraich'attitude



Sucré, acidulé... fondant, croquant... juteux, parfumé

C'est une semaine au mois de juin entièrement dédiée aux fruits et légumes frais. Les enfants de nos écoles sont invités à découvrir leurs saveurs, leurs couleurs, leurs textures tout en appréciant leur diversité. C'est un moment privilégié pour renouer avec la notion de saisonnalité.

Fin de mandat pour le Conseil Municipal de Jeunes

Le mandat du 6^e Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) s'achève avec un bilan très positif. Guillaume Pourchet, maire du CMJ nous fait part de ses impressions : « Ah le CMJ... quelle aventure ! Ce serait vous mentir que dire que ces deux ans furent faciles... En effet, en novembre 2010, une baisse inexpliquée du nombre de candidats (pour un CMJ toujours très demandé), nous a fait débiter avec une équipe de seulement 7 conseillers ! Malheureusement, il nous a fallu subir la démission surprenante de 3 de nos plus jeunes membres, sans doute déçus par l'aspect sérieux et formel que représente notre fonction (bien que joie et bonne humeur animent nos réunions !). Malgré cet effectif réduit, nous avons tenu à « garder le cap » sur les objectifs que le CMJ s'est depuis toujours fixés, et nous ne sommes pas peu fiers de nos réalisations. Ainsi, nous avons participé aux différentes cérémonies officielles et reconduit nos collectes en faveur du Trèfle à 4 feuilles et de la Rando de l'Espoir. Selon la tradition du CMJ, nous avons offert aux aînés de Boulloc, lors de

leur repas annuel organisé par la municipalité, nos fameux ballotins de chocolats puis des calendriers « spécial Boulloc » et cette année le livret « Les arbres remarquables à Boulloc ». En termes de communication, le CMJ a inauguré sa page Facebook et, dans le domaine de la sécurité, nous avons mené une opération de prévention appelée « Être vu, c'est la vie ». L'environnement a aussi pris une place importante au cours de ces deux ans. Nous avons ajouté, à la demande de riverains, trois nouveaux Crott-ï-prop dans la commune. D'autre part, pour commémorer notre mandat, nous avons planté un cognassier auquel, dans la continuité du mandat précédent, nous avons ajouté une plaque informative. Pour compléter ce projet visant à repérer les arbres remarquables de la commune, nous avons réalisé un livret les localisant et répertoriant de plus amples détails sur leur histoire, leur symbolique et de nombreuses anecdotes intéressantes. Ces nombreuses actions montrent notre dynamisme et notre envie d'améliorer, de modeler, selon la

vision des jeunes, le monde qui nous entoure ; mais le CMJ représente beaucoup plus que cela : c'est une formation citoyenne incroyable qui vaut le coup d'être vécue à 200% ! Le CMJ est une expérience qui donne de l'assurance, de la volonté, de l'ouverture d'esprit, et qui ouvre de nombreuses portes. »

Guillaume POURCHET



Une page se tourne pour le 6^e CMJ

À la recherche du nouveau CMJ

Pour être candidat, vous devez :

→ Résider à Boulloc et être scolarisé en CM2, 6^e, 5^e, 4^e.

→ Déposer votre programme avec une photo d'identité au secrétariat de la mairie ou par mail jeunesse-boulloc@loisireduc.org au plus tard le samedi 16 février.

Les élections auront lieu le jeudi 14 mars à l'école élémentaire ou au collège de Fronton. Les jeunes non scolarisés à Boulloc ou Fronton, remplissant les conditions, pourront voter le mercredi 13 mars au secrétariat de la mairie.

Le dépouillement et la proclamation des résultats se feront dans la salle du conseil municipal le 14 mars à partir de 17 h 30.

Le PAJ c'est aussi...

Àu début du mois de janvier, le Point Accueil Jeunes (PAJ) a invité Elyette et Aurélie, les bibliothécaires de Boulloc, pour présenter une sélection de livres, bandes dessinées et documentaires. L'après-midi s'est annoncée plus sportive avec un match amical entre les jeunes du PAJ et le Club des Jeunes. Le Club des jeunes concerne les plus grands du Centre de Loisirs.

GROS PLAN SUR LES CHANTIERS VVV (Ville Vie Vacances)

Pendant les vacances scolaires, le Point Accueil Jeunes (PAJ) organise des chantiers VVV (Ville Vie Vacances) s'adressant aux jeunes de 11 à 18 ans. Pendant les vacances de Toussaint, ce sont 12 jeunes (6 filles et 6 garçons) qui dans le cadre de ce chantier, ont fabriqué des panneaux signalétiques et des niches à oiseaux (avec l'aide d'un intervenant) qui orneront les parcelles des jardins solidaires de Boulloc. En contrepartie de 5 séances de travail de 3 heures par jour, chaque jeune participant obtient un « bon loisir » de 10 €/jour soit au

total 50 € qu'il pourra utiliser pour participer à des sorties ou séjours organisés par la structure Jeunesse de Boulloc. Les objectifs de ces projets financés par la commune, la CAF et le Conseil Général sont :

- Lutter contre l'inactivité des jeunes,
- Participer à des travaux collectifs d'embellissement de leur cadre de vie,
- Engagement citoyen,
- Initiation aux règles élémentaires de la vie professionnelle.



Les jeunes du PAJ

La fin d'année en photo

Cérémonie des sportifs méritants • Vendredi 23 novembre 2012



Léon Gourcerol à l'honneur.



Belle saison pour les « Dauphins du Frontonnais ».



La photo avec tous les récompensés.



Les jeunes champions du VBB Basket.



Marcel Peirano reçoit la médaille d'honneur de Bouloc. Ce Boulocaïn est l'actif Président de l'US Fronton Cyclisme depuis 26 ans.



A 91 ans, Pierre Allemandet reçoit la médaille d'honneur de Bouloc. Il est adhérent à la Fraternelle Boulocaïne depuis 33 ans.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

• Vendredi 7 décembre 2012



Un moment important pour les personnes arrivées à Bouloc en 2012...



Présentation du village et de ses acteurs.

Repas offert aux aînés • Dimanche 9 décembre 2012



Jérémy Bermond, l'un des doyens de la commune.



Plus de 200 convives au repas des aînés !

Spectacle de Noël • Samedi 15 décembre 2012



Plus de 180 enfants étaient présents pour l'occasion...



Le numéro de clown était proposé par l'association Zicomatic.

Bouloc a signé un Contrat Educatif Local



La signature du CEL, un moment important.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a placé la politique éducative au centre de ses préoccupations. Un dynamisme visant à ce que tous nos enfants et nos jeunes puissent vivre pleinement leur scolarité et leurs loisirs, que ce soit au Centre de Loisirs, au Point Accueil Jeunes ou encore au contact des nombreuses associations. La mise en place du Contrat éducatif Local faisait partie de notre programme municipal.

Un Contrat Educatif Local (CEL) a été signé, mardi 27 novembre 2012, dans la salle des mariages de la Mairie de Bou-

loc. Christian Faurie, le Maire, accompagné de Josette Fernandes, adjointe chargée des affaires scolaires, ont signé ce contrat qui lie la commune aux autres partenaires éducatifs et à l'Etat. Ce dernier était représenté par Eric Lemaitre (Directeur Adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale) et Bernard Olivier (DDCS). Le but de la signature de ce Contrat Educatif Local (CEL), le 36^e en Haute-Garonne, est de « prolonger et développer la réflexion autour de l'éducation dans son sens le plus large ». Grâce à ce dispositif, les services tendent à se professionna-

liser, à s'étoffer, pour proposer toujours plus de cohérence et de qualité éducative auprès des parents et des enfants. Tout cela afin que chacun puisse trouver sa place au sein de la commune et de la société en général. Ce contrat de trois ans possède quatre axes majeurs : l'organisation et le développement du partenariat éducatif, l'épanouissement des enfants et des jeunes, l'éducation à la citoyenneté et la valorisation du rôle éducatif des parents. A noter qu'en parallèle, le Projet Educatif Local (PEL) contribue à aider tous ces acteurs à travailler de façon pertinente et concertée.



Brève

Travaux au Centre de Loisirs

De nouveaux travaux d'extérieur ont été réalisés ces derniers mois devant le Centre de Loisirs. En emmenant vos enfants, vous avez sûrement remarqué la rénovation de l'aire de jeu par un nouveau revêtement. Un nouveau jeu a été installé et un revêtement en bitume rouge a aussi été mis sur les gradins situés plus bas. Ces travaux ont été suivis par le Syndicat Intercommunal de Voirie, passé désormais dans la Communauté de Communes du Frontonnais. Le montant total de ces travaux s'élève à 18 600 € TTC.



VIE MUNICIPALE

Les brèves du Conseil Municipal

CM DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2012

Urbanisme

→ Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle de la commune au titre de la sécheresse pour la période du 1^{er}/01/12 au 31/10/12

Voirie

→ Classement dans le domaine public des Voies et Réseaux Divers du lotissement d'activités Pythagore

→ Classement dans le domaine public d'une partie des espaces communs du lotissement des Pélissières

→ Travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la Route de Villaudric entre le complexe sportif et l'intersection du Chemin des Bruges.

CM DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

Affaires générales

→ Désignation des délégués de la commune au sein de La Communauté de Communes du Frontonnais,

Finances et développement économique

→ Revalorisation du montant des loyers des logements sociaux du Fontanas, de la crèche et du logement de l'ancien presbytère

→ Restauration du retable et du maître-autel de l'église de Bouloc - Demande de subvention auprès du Conseil Régional

Personnel communal

→ Participation de l'employeur à la protection sociale du personnel (prévoyance et santé)

→ Communauté de Communes du Frontonnais : transferts et mise à disposition de personnel

Urbanisme :

→ Incorporation dans le domaine privé de la commune d'un bien vacant et sans maître situé Chemin de Fompigasse.

Social - CCAS

Un nouveau voyage pour nos aînés

Vous avez plus de 60 ans ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bouloc vous invite à une réunion d'information sur le programme « Seniors » en vacances, le lundi 18 février 2013 à 10 h 00 à la Maison des associations de Bouloc. En collaboration avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a retenu, pour l'année 2013, la destination suivante : le village de vacances « l'Arnèche » à Meschers-sur-Gironde (17), situé à une dizaine de kilomètres de Royan, au cœur d'un parc de 8 hectares dominant l'estuaire de la Gironde en surplomb de la plage de

l'Arnèche. Ce séjour de 8 jours et 7 nuits en pension complète, accompagné de visites et de nombreuses animations, se déroulera du samedi 31 août au samedi 7 septembre 2013. Afin de favoriser l'accès au séjour au plus grand nombre, les tarifs sont fixés en fonction des ressources. Personne non imposable : 189 €. Personne imposable : 378 €. Une commission participative composée d'un groupe d'aînés a travaillé sur le choix de ce voyage avec les élus. Les membres du CCAS vous attendent nombreux à cette réunion

lors de laquelle le programme complet du séjour vous sera présenté. Vous pourrez alors vous inscrire.

• **Contact : 05 62 79 94 94**

Les aînés participent à la préparation du voyage.



Vie municipale

Elia Laynat, heureuse centenaire.



La doyenne est centenaire

Depuis le début du mois de décembre, Elia Laynat, notre doyenne, est centenaire. Boulocaine pendant des dizaines d'années, elle réside désormais paisible-

ment à l'EHPAD Saint-Jacques de Villermur-sur-Tarn. Fille de Marguerite Coq et de Joseph Puges, Elia est née le 1^{er} décembre 1912 à Gargas. Aux côtés de ses 7 frères et de ses 5 sœurs, elle grandit dans le canton avant de se marier avec Louis Laynat en 1938. Notre centenaire a également deux enfants, Marcel né en 1943 et Lucette née en 1947. Membre d'honneur et fondatrice de l'association « La Fraternelle Boulocaine », que présida Louis, son mari, elle garde toujours, tout comme sa famille, un lien étroit avec la vie associative boulocaine. Pour la remercier, et en son honneur, Gilbert Estampe, adjoint au maire de Bouloc était présent lors de la cérémonie durant

laquelle elle souffla ses 100 bougies en compagnie de sa famille, de ses amis et des représentants de l'association « La Fraternelle Boulocaine ».

Brève

L'ouverture d'une 7^e classe à l'école maternelle est possible !

Si votre enfant est né en 2010 ou susceptible d'être inscrit à l'école maternelle en septembre 2013, faites vous connaître rapidement au secrétariat de la mairie afin de compléter le bulletin d'inscription. Pour cela, vous devez apporter le livret de famille et un justificatif de domicile.

Bibliothèque

Titre : Le vin en cent poèmes

Auteur : textes réunis par Julia Hung

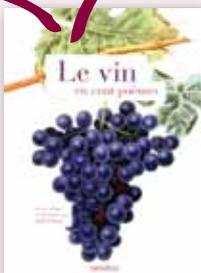
Editeur : Omnibus

Documentaire adulte

Il n'est pas rare de dire qu'un bon vin délie les langues. Il soigne le corps disent les médecins mais également l'âme selon les philosophes. Il inspire l'âme du poète qui laisse ainsi libre cours à sa plume. Depuis l'Antiquité, le vin est le breuvage que les dieux ont réservé aux hommes. Ce livre lui rend donc hommage à travers cent

poèmes ou chansons... Les poètes comme Colette, Lamartine, Alphonse Daudet, Anacréon, Du Bellay... ont chanté le rôle de la terre et le travail de l'homme dans l'élaboration du vin.

« **Le vin est semblable à l'homme : on ne saura jamais jusqu'à quel point on peut l'estimer et le mépriser, l'aimer et le haïr, ni de combien d'actions sublimes ou de forfaits monstrueux il est capable.** » Charles Baudelaire, *Les Paradis artificiels*, 1869.



Coup de Cœur du mois

La voie que tout le monde attend : c'est pour avril !



La nouvelle voie que tout le monde attend avec impatience sera ouverte à la circulation au mois d'avril 2013. Cette voie située au

lieu-dit le Vigé assurera un trafic transversal entre la route de Fronton (RD4) et la route de Castelnaud (RD30) via le chemin du Moulin à Vent (RD77). Sa réalisation devrait avoir un effet direct sur la vie quotidienne des Boulocains car

elle détournera une partie importante du trafic routier entre la RD4 et la RD30, soulageant ainsi l'intersection de ces deux voies au centre du village, qui est actuellement le point noir de la circulation locale.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mineurs quittant le territoire national n'ont plus besoin d'autorisation de sortie délivrée par la mairie et signée par les parents.



Cendriers à votre service

Du nouveau mobilier urbain est en place devant les bâtiments recevant du public. Une dizaine de cendriers sont apparus dans le village... 11 exactement, disposés devant les écoles, le centre de loisirs, le local de la Police Municipale, la Mairie, les bureaux de la Communauté de Communes, rue du Château devant les commerces en face d'Intermarché et sur l'Esplanade de Verdun. Cette opération a été entreprise par la Municipalité dans le but d'améliorer la propreté des espaces publics dans le village. Les mégots récoltés ne seront plus à ramasser par le service technique... En attendant l'arrivée d'autres cendriers, cette opération est pour l'instant un test. Les cendriers ont été placés pour voir l'impact qu'ils pouvaient avoir dans le maintien de la propreté de notre village qui compte plus de 4211 habitants...



Interdiction de faire du feu

Suite à l'arrêté municipal N°13/002 en date du 4 janvier 2013, le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets de particuliers ou des professionnels est interdit toute l'année sur la commune de Bouloc. Les administrés de la commune peuvent évacuer tout type de déchets auprès de la déchetterie de Fronton, route de Nohic, avenue des Vignerons.

• **Contact : 05.62.79.17.30.**

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
 - Dimanche de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00.
- Fermeture mardi et jours fériés.



La médaille pour deux agents

À l'occasion du repas du personnel municipal, le vendredi 11 janvier dernier, Alain Boy et Philippe Asnar se sont vus proposer la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Ces deux employés du service technique ont droit à cette distinction pour 20 années de travail (médaille d'argent) passées dans la fonction publique territoriale. Si Alain Boy était absent, Philippe Asnar a lui, reçu le diplôme des mains de la Directrice Générale des Services, Chantal Laffont. Les deux agents recevront également une gratification correspondant au nombre d'années passées à la Mairie de Bouloc.

Villes et villages fleuris

Des Boulocains à l'honneur !

Mercredi 19 décembre, 38 communes et 210 particuliers ont été récompensés par le Conseil Général et le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ». Cette manifestation permet d'associer les communes et les particuliers à la valorisation du patrimoine paysager et végétal du département. Une façon, pour chacun, de prendre part à l'amélioration du cadre de vie de leur ville ou village et ainsi soutenir l'intérêt touristique de notre territoire qu'est la Haute-Garonne. Lors de la cérémonie, une délégation de la Mairie de Bouloc était présente avec Gilbert Estampe, le maire-adjoint en charge de la communication, de la vie associative

et des cérémonies, mais aussi du Maire, Christian Faurie qui avait fait le déplacement afin de féliciter sur place les lauréats de notre commune. Du côté des particuliers, la boulocaine Thérèse Bonnestève a reçu le 1^{er} prix des mains de Pierre Izard (Président du Conseil Général) et de Ghislaine Cabessut (Conseillère Générale du Canton de Fronton), Yvonne Combes (2^e prix) et Danielle Benezech (3^e prix), également récompensées, n'ont pu être présentes pour raison de santé. Du côté des prix spéciaux, Alain Saorine, agent municipal a reçu un « prix jardinier » pour son travail réalisé sur la commune pendant des années et jusqu'à sa retraite l'été dernier. Une très belle récompense d'autant plus que seulement cinq jardiniers ont été récompensés dans le département.



État civil

MARIAGES

Ricardo QUEIROS DA SILVA
et Sandra RIBEIRO DOS ANJOS - 15/12/2012

NAISSANCES

- Célian LACOUR - 5/10/2012
- Lola AZNAR - 17/10/2012
- Florent CORREIA MARCH - 20/10/2012
- Lana MERLE - 01/11/2012
- Gabriel CALAS - 28/11/2012
- Chelsy ZIGLER - 09/12/2012
- Gabriel HILAIRE LORRAIN - 12/12/2012
- Shanna FALANGA PLACE - 13/12/2012
- Raphaël DUCOURNEAU - 15/12/2012
- Maéva BOUSCATEL - 16/12/2012
- Pablo BORDERES - 27/12/2012
- Kerwan RIBOTTE - 31/12/2012
- Lilou HEUDE - 02/01/2013
- Bilal TALBAOUI - 07/01/2013

DÉCÈS

- Gérard FILLON à 65 ans (24/10/2012)
- Claude BOUTET à 52 ans (04/12/2012)
- Jacques DUCLOS-GENDREU à 71 ans (17/12/2012)
- Paule DEJEAN à 86 ans (7/01/2013)

La photo souvenir de la cérémonie.



Courrier

Les CIDEX sont arrivées

Des boîtes aux lettres CIDEX ont fait leur apparition sur la commune grâce à un partenariat entre la Mairie et La Poste. Cet hiver, un premier point a été mis en place sur la commune, sur le chemin de Peyrot. D'autres points critiques doivent être équipés. Rappelons que la fourniture des boîtes aux lettres est faite par La Poste et la pose par le Service technique municipal. Le regroupement des boîtes aux lettres a également de nombreux atouts :

- La fourniture gratuite d'une boîte aux lettres normalisée ;
- La garantie d'une installation prise en charge par La Poste et la Mairie ;

- L'assurance de recevoir vos journaux, magazines, plis grands formats et colis ;
- Plus de sécurité et de quiétude pour les résidents ;
- Un point central pouvant regrouper d'autres services à l'initiative de la commune ;
- La possibilité de demander le passage du facteur à l'aide du voyant rouge pour des services complémentaires rendus par La Poste ;
- Et toujours le passage du facteur à domicile pour vos lettres et colis remis contre signature.



Les CIDEX du chemin de Peyrot.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 27 janvier

Pharmacie BUSCAIL-COLASSON & GARBAY à St-Jory

Rte de St-Sauveur - 05 61 35 50 14

Dimanche 3 février

Pharmacie CESARI à Launaguet

36 rte de Bessières - 05 61 74 85 34

Dimanche 10 février

Pharmacie LASSEUGUETTE à Bruguières

43 av. de Toulouse - 05 61 82 20 19

Dimanche 17 février

Pharmacie COULOMBEL à Montberon

Rue de la Fontaine - 05 61 74 44 55

Dimanche 24 février

Pharmacie GAUCHE à St-Jory

25 rte Nationale 20 - 05 34 27 03 27

Dimanche 3 mars

Pharmacie ALIBERT à St Geniès Bellevue

9 rue Principale - 05 61 74 69 30

Dimanche 10 mars

Pharmacie FOURCANS à Gratentour

C. Cial du Barry - 05 61 82 37 64

Dimanche 17 mars

Pharmacie FOURRIER à Lespinasse

3 rte de l'Hers - 05 61 82 03 82

Dimanche 24 mars

Pharmacie FERDOUS-PAGES à Launaguet

1 av. des Nobles - 05 61 74 04 57

Dimanche 31 mars

Pharmacie GLANDOR à Cépet

168 av. de Toulouse - 05 61 09 55 82

Échanges

Bouloc aux couleurs de l'Italie...

M ercredi 12 décembre 2012, la Mairie de Bouloc organisait une réception en l'honneur des élèves d'une école hôtelière de Reggio Emilia, proche de Scandiano, en Italie.

Cet évènement s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'échange européen avec l'école hôtelière de Toulouse. L'an passé, une classe de l'école hôtelière de Toulouse était présente à Scandiano en Italie, avec le Comité de Jumelage Bouloc, Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc après que Christian Faurie, Maire de Bouloc, ait mis en relation les deux établissements. Bouloc, tout comme Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc sont jumelés avec Blansko (ville de République Tchèque) qui est elle-même jumelée avec la ville italienne de Scandiano depuis 1968. Suite à la participation du Comité de Jumelage à une foire gastronomique, la mise en relation des deux écoles a été instaurée avec succès.



La Confrérie à la Mairie !

Après le séjour des élèves français en Italie en novembre 2011, le trajet inverse a pu s'effectuer ce mois-ci. L'école hôtelière de Reggio Emilia est venue en France à l'occasion du SISQA (Salon de la Qualité Alimentaire) organisé par la Région Midi-Pyrénées. Après avoir passé une quinzaine de jours à visiter le sud de la France, les hôtes italiens ont visité le Frontonnais et ses vignobles. Cette délégation a ensuite été reçue à la Mairie de Bouloc. Le midi, un cassoulet maison leur a été servi. La Commanderie des Maîtres Vignerons du Frontonnais a ensuite ouvert un nouveau chapitre et procédé à deux intronisations. Les im-

pétrants sont Sylvia Piccinini, native de Modène, professeur de français en Italie ayant habité trois ans en France et Stefano Pifferi, étudiant en 1ère année en hôtellerie restauration. Ces deux-là ont juré fidélité aux vins de Fronton sous le serment de vigne du grand maître Maurice Rougevin-Baville. Des échanges aux couleurs du terroir !



Les jeunes italiens dégustent le vin de Fronton.

Comité de Jumelage

Au coeur de la Saint-Martin à Blansko (République-Tchèque)

D ans le cadre du jumelage avec la ville de Blansko (République Tchèque), les Maires des trois communes du Comité de Jumelage « Bouloc, Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc » étaient conviés aux festivités qui se déroulaient dans la ville jumelée à l'occasion de la Saint-Martin. Pendant cette manifestation festive, le vin de la Saint-Martin, équivalent de notre vin nouveau, a été dégusté, comme le veut la tradition, le 11 novembre, à 11h11 après une magnifique parade dans la ville, en costume moyenâgeux. Lors de ce séjour officiel, la délégation du comité de jumelage a pu mesurer l'importance de la fête de la Saint-Martin chez nos amis tchèques dans un contexte des plus convivial (pa-

rade, spectacles, messe festive, visites, feu d'artifice, dégustations, etc.). Comme à la foire de Scandiano en Italie, où le jumelage participe, un stand avec de la documentation sur nos villages, nos produits du terroir et le vin de Fronton était proposé tout au long des festivités. Ce séjour a aussi été l'occasion de discussions en vue de préparer d'autres échanges avec des jeunes adolescents de nos villages ou l'organisation de voyage avec d'autres associations du Frontonnais.



Défilé dans les rues de Blansko.



BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication : Christian FAURIE

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER
(Service communication – vie associative)

**Comité éditorial : Christian FAURIE,
Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES
et Chantal LAFFONT**

Création, réalisation et impression :
Evoluprint à Bruguières